

 <p>REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE Département des finances et contributions Office du personnel de l'Etat</p> <p>Service d'évaluation des fonctions</p>	DEFINITION DE FONCTION-TYPE		
	Date d'établissement 27.2.2003	Date de révision	Date de mise en application 1.1.2001
1. Dénomination de la fonction Ingénieur en géomatique 2–ingénieure en géomatique 2		Code fonction 1.05.026	
2. But de la fonction Concevoir et mettre en œuvre des systèmes d'information géographiques regroupant plusieurs métiers thématiques. Concevoir leur intégration dans les systèmes d'information transversaux. Collaborer avec les responsables de systèmes d'information de services, concevoir l'architecture du système d'information.			
3. Description de la fonction La fonction implique notamment de/d' : <ul style="list-style-type: none"> - analyser les besoins des services gérants de l'information géoréférées et concevoir l'architecture du système d'information géographique; - établir sur la base d'analyse des besoins, les modèles conceptuels des données et des traitements; - définir les processus de gestion de l'information, identifier les problèmes légaux et administratifs et proposer des solutions; - évaluer les développements et paramétrisations à effectuer afin de répondre aux besoins des utilisateurs; - rédiger les cahiers des charges et les spécifications lors de sous-traitance de réalisations et vérifier la conformité des travaux; - concevoir des procédures et des processus automatiques pour le contrôle de la qualité des données, assurer leur réalisation; - concevoir des tableaux de bord et établir l'analyse de l'information afin de fournir des éléments d'aide à la décision; - réaliser les tests et bancs d'essai en vue de l'homologation des outils géo-informatiques; - rédiger des plans d'assurances qualité et les documents nécessaires aux utilisateurs; - apporter conseil et formation aux utilisateurs; - représenter le service dans des groupes de travail et les commissions des systèmes d'informations; - exécuter d'autres tâches à la demande de la hiérarchie. 			
4. Exigences de la fonction Titre universitaire dans le domaine de l'environnement et une formation complémentaire en géomatique et en systèmes d'information.			

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	M	C	J	A	I	Cl. max. 21
Points	58	13	57	5	59	Total 192